

LE BOURGET



GUIDE JEUNESSE

S'ORIENTER
SE FORMER
S'ÉPANOUIR TRAVAILLER
LE DROIT DES JEUNES S'IMPLIQUER SE LOGER
VITAL'ADO AIDES MUNICIPALES
ÉTUDIER À L'ÉTRANGER AIDE AUX DEVOIRS S'AMUSER
BÉNÉVOLAT



SOMMAIRE

Le service Jeunesse :
votre interlocuteur privilégié
Page 4

Rencontre avec Noureddine Berrahou,
responsable du service Jeunesse
Page 5

Les grands principes du service
Jeunesse
Page 6

Des activités diversifiées
et abordables toute l'année
Page 7

S'épanouir au Bourget

La culture pour s'évader
et s'émerveiller
Page 8

Se dépasser grâce au sport
Page 12

S'impliquer dans la vie
citoyenne et associative
Page 13

Avoir les clefs pour réussir

Développer ses projets scolaires
Page 18

Trouver sa voie professionnelle
Page 20

Soutenir l'entrée dans la vie active
page 23

Bien vivre sa jeunesse au Bourget

Se soigner et se protéger
Page 26

Se loger
Page 29

DONNER TOUTE SA

Faire du Bourget une ville agréable à vivre pour tous, tel est le projet que votre Municipalité s'attache à développer depuis plusieurs années. **Chaque jour, nous agissons pour que chacun puisse s'épanouir dans une ville conviviale, toutes générations confondues.** Parents et enfants bénéficient de la nouvelle école Louis Blériot, tandis que l'EHPAD « La Maison des Glycines » offre à nos aînés une nouvelle possibilité d'accueil pour rester au Bourget.

Nous accordons aussi une place prépondérante aux jeunes Bourgetins à travers bon nombre de projets. Parce qu'elle est pleine de vitalité, d'ambition et d'idées, **la jeunesse mérite qu'on lui donne toute sa place dans notre ville.** Être jeune, c'est aussi préparer son entrée dans l'âge adulte et dans la vie active, envisager son avenir professionnel, trouver un logement, etc.

C'est pourquoi, **depuis plusieurs années, les initiatives en faveur de la jeunesse Bourgetine ne cessent de s'étoffer, notamment avec la création d'un service qui lui est entièrement dédié,** la construction d'une résidence étudiante, le développement des activités sportives et culturelles « Vital'Ado » pour les 11-17 ans, ou encore l'arrivée d'un établissement de formation renommé, l'Institut National du Cycle et du Motocycle, au Bourget. Des gestes forts qui témoignent de notre profond attachement envers



PLACE À LA JEUNESSE DU BOURGET



Vincent CAPO-CANELLAS
Sénateur-Maire du Bourget



Jean-Michel LAFIN
*Conseiller municipal
délégué à la Jeunesse*

vous les jeunes, notre avenir. Aussi, pour vous accompagner dans toutes ces étapes, **ce premier « guide jeunesse » recense toutes les initiatives locales menées pour vous par l'ensemble des acteurs de la jeunesse dans notre ville.** Vous y trouverez les informations et adresses utiles pour participer aux activités sportives, culturelles et de loisirs, s'investir dans la vie associative et citoyenne, faire ses études au Bourget, rechercher un logement, décrocher un emploi, une formation, etc. Ce livret présente également les prin-

cipales structures sanitaires et sociales œuvrant dans la prévention et la gestion de votre santé, à un âge où les questions sont nombreuses et pas toujours faciles à aborder. N'hésitez pas à les contacter chaque fois que vous en aurez besoin.

Avec ce guide, nous n'avons qu'un seul but : **mettre toutes les chances de votre côté, vous accompagner dans vos démarches et la réalisation de vos projets, vous faire confiance** et surtout vous aider à trouver toute votre place dans votre ville ! Bonne lecture à tous !

Le service Jeunesse VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Vous cherchez une activité sportive, culturelle ou de loisirs, vous souhaitez être conseillé et accompagné dans vos projets, vous avez besoin de personnes à votre écoute et à même de répondre à vos interrogations ? Le service Jeunesse a à cœur de prendre en considération vos besoins et vos attentes. Spécialement dédié aux jeunes Bourgetins (ou scolarisés au Bourget) de 11 à 25 ans, ce service est désormais votre partenaire de tous les instants...

Rencontre avec Nouredidine Berrahou, responsable du service Jeunesse

Qu'apporte le service jeunesse ?

Le service Jeunesse propose des activités sportives, culturelles et de loisirs variées tout au long de l'année afin que chacun puisse trouver une discipline qui lui corresponde et l'épanouisse. De même, le service a d'autres missions importantes: être à l'écoute des jeunes de la Ville, répondre aux questions qu'ils se posent et les accompagner dans leurs projets qu'ils soient sportifs, professionnels ou associatifs... Enfin, notre rôle est aussi d'organiser des journées de prévention des conduites à risque afin d'aider les jeunes à se responsabiliser.

A qui s'adresse le service jeunesse ?

Nous accueillons les jeunes Bourge-tins ou scolarisés au Bourget, de 11 à 25 ans, que nous répartissons en



trois tranches : 11-14 ans, 15-17 ans, 18-25 ans. Pour cette dernière tranche, nous avons mis en place un partenariat avec la Mission Locale qui organise des ateliers pour les conseiller individuellement et les préparer à l'entretien d'embauche. C'est une aide précieuse pour atteindre ses objectifs et accéder à l'emploi !

Comment s'inscrire ?

L'inscription au service Jeunesse est gratuite. Il suffit d'avoir au moins 11 ans et de venir retirer un dossier d'inscription à l'EES, 9 rue Roger Salengro, de 9h à 12h et de 14h à 19h. Un certificat médical sera demandé.



LES GRANDS PRINCIPES DU SERVICE JEUNESSE

MIXITÉ

L'équipe veille à répartir les filles et garçons quelle que soit l'activité proposée

Les animateurs se tiennent à disposition pour rencontrer les jeunes comme les parents !

ÉCOUTE

Les activités sont encadrées au minimum par deux animateurs gérant des groupes constitués de 14 jeunes. Le but est d'assurer votre sécurité morale et physique

SÉCURITÉ

Ceux qui le souhaitent pourront être accompagnés à chaque étape de leur projet : telle une aide technique à la création d'association ...

SOUTIEN

Le saviez-vous ? 

Si vous avez entre 16 et 25 ans et êtes sorti du système scolaire, la permanence de la Mission Locale peut vous aider. C'est un espace d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des jeunes déscolarisés pour l'insertion professionnelle et sociale. Vous y serez reçu individuellement par un conseiller (voir page 20).

*Chaque jeudi de 9h30 à 12h à l'EES sur RDV,
01 43 11 19 05, 9 rue Roger Salengro.*



Des activités diversifiées et abordables toute l'année

Envie de vous défouler et de vous épanouir dans une activité tout au long de l'année ? C'est possible ! Avec le service Jeunesse, vous pourrez bénéficier d'une programmation ludique pendant et hors périodes scolaires : football, piscine, boxe thaï, peinture, visites de musées ... autant d'activités à partager pour vous divertir !

Grâce à « Vital Ado », vous ne verrez même plus les vacances passer ! Le principe est simple : des activités ponctuelles à la carte vous sont proposées pendant une semaine, et pour 20 €, vous participerez à toutes les animations et sorties programmées sur la semaine suivante.

Le saviez-vous ?

Avec l'opération « Initiatives Ado », le service vous implique directement dans la mise en place d'une activité à laquelle un groupe participera, depuis le choix de l'activité, la recherche d'informations jusqu'à la sélection des moyens de locomotion. Idéal pour se sentir valorisé !



LA CULTURE POUR S'ÉVADER ET S'ÉMERVEILLER

Médiathèque Georges Brassens et Médiathèque du Bourget



Les deux structures ont tout pour assouvir votre curiosité intellectuelle dans les meilleures conditions ! Ouverte 7 jours sur 7, la Médiathèque Georges Brassens met à votre disposition un équipement culturel (livres, films, revues, BD) complètement gratuit, des outils multimédia, Internet et le prêt de livres y est illimité... À la Médiathèque du Bourget, outre le prêt de livres et DVD, vous pourrez participer aux animations organisées régulièrement pendant l'année scolaire telles les lectures à voix haute et les rétrospectives.

**Médiathèque du Bourget, 63, av. de la Division Leclerc,
01 48 38 82 28 ;**

**Médiathèque Georges Brassens, 65, av. Marceau,
01 48 96 45 67.**

Horaires sur www.le-bourget.fr/Culture-

Le saviez-vous ?

Que vous prépariez un examen scolaire ou professionnel, des documentalistes sont présents pour vous aider à piocher dans les centaines de revues spécialisées, réparties au sein des deux médiathèques, et mettre toutes les chances de votre côté.

La programmation culturelle



Arts de la rue, concerts, représentations théâtrales, spectacles de danses, visites d'expositions : autant d'occasions de se retrouver et de partager un bon moment ! Tout au long de l'année, vous pouvez profiter des diverses manifestations proposées par la Ville et les associations culturelles de la commune. Autant d'occasions d'assister à des spectacles dynamiques ou de découvrir un nouvel univers, partout dans votre ville.

diverses manifestations proposées par la Ville et les associations culturelles de la commune. Autant d'occasions d'assister à des spectacles dynamiques ou de découvrir un nouvel univers, partout dans votre ville.

Pour ne rien rater, consultez l'agenda culturel, ou rendez-vous sur www.le-bourget.fr

Cinéma municipal André Malraux

Une programmation régulière qui suit les sorties nationales, des tarifs avantageux... le cinéma municipal possède bien des atouts ! Plein tarif : 5€, tarif réduit : 4€ (accordé sur justificatif aux moins de 16 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et abonnés à la saison culturelle), le mercredi : 4€ pour tous.



Retrouvez la programmation sur www.le-bourget.fr

Cinema Municipal, 10 av. Francis de Pressensé, à 2mn de la gare RER, 01 48 38 50 14.

Le saviez-vous ?

En partenariat avec la commune, la Compagnie Sham développe des spectacles basés sur les arts de la rue dans les différents quartiers de la Ville et notamment sur la Place du Marché, un dimanche après-midi par mois. Cabaret de plein air, numéros de cirque et de danse ... tous les spectacles sont gratuits, vous auriez tort de ne pas en profiter !

Pour tous renseignements : <http://www.le-bourget.fr/-Culture->

Pratiquer une activité artistique au Bourget

Que ce soit pour découvrir, se faire plaisir ou se perfectionner dans une discipline, Le Bourget dispose d'une variété d'activités culturelles pour satisfaire toutes vos aspirations.

Envie de théâtre ? **Le Centre Théâtral du Bourget** (CTB) organise des ateliers (improvisation...) tandis que **le Conservatoire** propose des cours d'art dramatique.

Pour les musiciens en herbe ou les virtuoses ? Solfège et apprentissage de piano, guitare, batterie, violon ... sont possibles au même Conservatoire. **Le Centre Educatif et Culturel du Bourget** (CECB) permet, lui, de s'initier ou se perfectionner à la pratique d'un instrument, et même de répéter seul ou en groupe dans les studios dédiés.

Aussi, pour les danseurs maladroits mais téméraires ou les plus aguerris, outre les cours du Conservatoire, trois associations combleront vos attentes : **la Compagnie du Scorpion Blanc** (modern-jazz, danse orientale, salsa...), **Total Feeling Crew** (breakdance), et **l'APEV Country**.

Enfin, les ateliers du **Centre culturel** vous accueillent pour découvrir le dessin, la peinture ou la photographie, tandis que **Arts-Formes-Couleurs** vous ouvrira ses portes pour une pratique libre basée sur l'échange (peinture, modelage, ...).



Contacts utiles



Centre Culturel André Malraux
10 avenue Francis-de-Pressensé
01 48 38 50 14
centre.culturel@ville-lebourget.fr

CECB
1 rue des Jardins
Cécile Josseume : 01 48 35 38 21
cecbdsj@free.fr

Centre Théâtral du Bourget
EES – 9 rue Roger Salengro
Claude Landi : 01 48 36 08 39
ctb@wanadoo.fr

Conservatoire
30 rue Guynemer
Djalal Ghorbani : 01 48 37 91 83

Arts Formes Couleurs
Au Centre Culturel André Malraux
01 48 38 50 14
Président : Josselin Wiart

Compagnie du Scorpion Blanc
Au Centre Culturel André Malraux
Marie Hamon : 01 48 37 74 15
contact@lesenvolées
scorpionblanc.fr

Total Feeling Crew
EES – 9 rue Roger Salengro
Jonathan Acquart : 06 62 37 78 43

APEV Country
EES – 9 rue Roger Salengro
Muriel Kerambloc'h : 06 82 94 28 64



SE DÉPASSER GRÂCE AU SPORT



Révéléateur de talent et de tempérament, le sport est aussi une véritable école de vie qui permet de faire l'apprentissage de valeurs fondamentales. Une trentaine de disciplines sont répertoriées au sein des associations de la ville : football, handball, escrime, tennis, judo, tir à l'arc, athlétisme, natation, fitness, boxe thaï, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux.

Pour tous renseignements : contactez l'EES : 9, rue Roger Salengro, 01 43 11 27 40.

Retrouvez toutes les disciplines dans le Guide des sports en téléchargement sur www.le-bourget.fr.

Le saviez-vous ?

L'Union Nationale du Sport Scolaire (U.N.S.S.), l'association sportive du collège, propose 4 disciplines : badminton, boxe française, natation et rugby pour la modique somme de 20€ par an. Offre réservée aux élèves du collège Didier Daurat. **Pour tous renseignements, contactez Alexandre Legros au 01 48 37 58 91.**

S'IMPLIQUER DANS LA VIE CITOYENNE ET ASSOCIATIVE



S'inscrire sur les listes électorales

Etre citoyen, c'est avant tout participer à la vie démocratique et voter ! Vous avez 18 ans, vous vivez au Bourget et vous avez procédé à votre recensement militaire : vous n'avez aucune démarche à faire, vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales. Dans le cas contraire, présentez vous à la Mairie avant le 31 décembre, muni d'une pièce d'identité française en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent.

www.le-bourget.fr/Inscriptions-sur-les-listes

+ Citoyen

Le Conseil général accorde une aide aux groupes ou associations de jeunes de 16-30 ans souhaitant monter un projet local, culturel, sportif, éducatif... Le montant est fixé au maximum à 30% du coût du projet et plafonné à 2500 € auquel est associé un appui méthodologique.

Consultez le règlement et le dossier de demande de subventions disponible sur <http://seine-saint-denis.fr/Citoyens.html> et contacter la Direction Jeunesse au 01 43 93 40 95.

Défendre ses droits

En cas de coups durs, il est utile de connaître ses droits et les faire valoir. Parce qu'il n'est pas toujours évident de savoir quoi faire dans des situations spécifiques (qui contacter, quelles démarches entamer ?), voici quelques structures qui sauront faciliter vos formalités.

- www.jcommejeune.com : ce site pratique répertorie les situations auxquelles vous pourrez faire face en énumérant vos droits et vos devoirs (en matière d'emploi, de formation, de logement, de santé ...). Vous trouverez des réponses sérieuses aux questions qui vous concernent.
- Vous êtes victime d'une infraction pénale (violence, agression sexuelle, accident de la route, vol, escroquerie ...) ? Contactez **SOS Victimes 93**. Animée par un juriste spécialisé, l'association vous accompagne gratuitement dans vos démarches pour faire valoir vos droits et demander réparation.



**SOS
VICTIMES**

**Permanences gratuites et anonymes
pour aider et accompagner
les victimes d'infractions pénales,
(violence, agression sexuelle, accident
de la route, vol, escroquerie, etc.)**

**Chaque jeudi de 13h30 à 17h
au 1, rue Pierre Curie au Bourget
Pour prendre rendez-vous : 01.48.38.82.82**

- Le **Défenseur des droits** a pour mission de lutter contre les discriminations et la promotion de l'égalité. Il peut aussi vous venir en aide. Vous pouvez le saisir en ligne (www.defenseurdesdroits.fr) ou vous rendre aux permanences de la Maison de Justice et du Droit.



- Pour tout problème d'ordre juridique, Maître Verallo-Borivant, **avocat-conseil**, vous propose des consultations gratuites vous informant sur les procédures à suivre (mais n'assure en aucun cas le suivi des procédures judiciaires, pour cela contacter un avocat).

Contacts utiles



SOS VICTIMES
 1 rue Pierre Curie
 01 48 38 82 82 Sur rdv.
 Permanence le jeudi de 13h30 à 17h

Avocat-Conseil
 Point d'accès aux Droits
 1 rue Pierre Curie
 les 1^{er}, 3^e, et 5^e lundis de chaque mois
 de 16h à 18h, sans rdv.

Maison de Justice et du Droit
 2 avenue de la République
 93120 La Courneuve
 Rdv. avec le Délégué
 du Défenseur des Droits
 au 01 49 92 62 05

À Drancy :
 Place de l'amitié
 Rdv. au 01 48 96 39 29

Devenir scout : se dépasser pour soi et pour les autres

Le groupe des scouts et guides de France Notre Dame des Ailes accueille les jeunes de 8 à 25 ans, de tous horizons (culturel, social, religieux). Mouvement d'éducation d'enfants et de jeunes, reconnu d'utilité publique, les scouts élaborent de nombreuses activités au cours de l'année, tournées vers la nature, ou dans le cadre d'action de solidarité (prêter main forte à des personnes malades ou en difficulté, favoriser les rencontres inter-générationnelles), de la découverte de l'autre, de soi par le jeu, partir en camp le temps d'un week-end, campement à l'étranger pour les plus âgés, etc.

Répartis en 4 groupes d'âges, le scoutisme permet de développer son autonomie, d'acquérir de nouvelles capacités, de se rendre utile auprès des autres, chacun à sa manière et toujours en complémentarité de son voisin. En d'autres termes, se dépasser soi-même pour mieux se tourner vers les autres.



Contact : Marie-Rose Ingot

Tél. : 06 73 50 15 95 - marieroseinglot@yahoo.fr

Scouts : 54 avenue Daniel Casanova 93150 Le Blanc-Mesnil



Zoom sur : les associations Jeunesse

Au Bourget, des associations jeunesse accueille tous ceux qui, jusqu'à 25/26 ans environ, souhaitent participer à des activités sportives ou des sorties, et même encadrer les plus jeunes et leur proposer des animations. Ainsi, l'association **Action Jeunesse propose du Futsal le dimanche après-midi et des sorties en cours d'année. L'association **Jeunesse Bourgetine** propose elle aussi du Futsal, sorties et séjours, mais aussi de la danse.**

Pour les rejoindre :

Action Jeunesse : contactez Wahib au 06 51 56 31 26

Association Jeunesse Bourgetine : contactez Gaël au 06 19 93 81 27

Devenez bénévole !

Les mots entraide et altruisme vous parlent ? Vous avez un peu de temps à consacrer aux autres ? Laissez-vous tenter par le bénévolat ! Des associations vous attendent pour vous confier des missions gratifiantes. N'hésitez pas à les contacter, ces associations ont besoin de votre aide, même ponctuelle !



- **La Croix Rouge** recherche des secouristes mais aussi des personnes motivées sachant conduire (pour des maraudes) et établir une relation de confiance avec les personnes en détresse. **Contactez Colette Pruvost au 01 48 27 00, 86 av. de la Division Leclerc, <http://lebourget.croix-rouge.fr>**

- Vous souhaitez rejoindre l'équipe des **Restos du cœur** pour des missions de manutention et des sessions de distribution alimentaire, et aider ceux qui en ont besoin ?

Contactez Josette Raunier au 01 48 36 90 81, le jeudi à partir de 9h. Passage du Marché.

- L'association **Aide aux devoirs** recherche des bénévoles pour assister les enfants dans leur lecture, revenir sur un point mal compris ...

Si vous êtes disponible les lundis/jeudis de 16h30 à 18h, contactez Mme Zerbib, 01 48 37 36 95 ou 06 03 80 97 05.



Zoom sur : le service civique

Le Service Civique permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission au service de la collectivité : Education pour tous, Environnement, Intervention d'urgence en cas de crise... en France ou à l'international. Le volontaire aura droit à une indemnité mensuelle de 446,65€ net par l'Etat, à un régime complet de protection sociale (sécurité sociale, retraite) et une prestation de 101,49€ pour ses frais de transport, logement, nourriture... **Pour devenir volontaire, consulter le site <http://www.service-civique.gouv.fr> rubrique Comment m'engager ?**

DÉVELOPPER SES PROJETS SCOLAIRES



Récompense de la Mairie pour les mentions au baccalauréat

Vous habitez Le Bourget et vous avez obtenu votre bac avec mention ? La Mairie souhaite récompenser votre travail et vos efforts pour ce beau résultat : 100€ pour une mention Assez Bien, 200€ pour une mention Bien, et 300€ pour une mention Très bien et supérieure.

Par ailleurs, la ville organise chaque année à l'automne une cérémonie pour mettre à l'honneur tous les bacheliers. Faites-vous connaître !

Renseignements et pièces à fournir : Direction de la Communication, 01 48 38 82 40.

Bourse pour les étudiants partant étudier à l'étranger

Pour les étudiants Bourgetins (en 3^e cycle en grande école), âgés de moins de 30 ans et partant étudier à l'étranger, la Ville peut vous attribuer une bourse si vous habitez au Bourget depuis plus de deux ans.

Renseignements complémentaires et pièces à fournir : Direction de la Communication, 01 48 38 82 40.

L'aide aux familles pour la rentrée scolaire

L'aide du Centre Communal d'Action Sociale pour la rentrée scolaire s'adresse aux familles non-imposables, résidant au Bourget, dont les enfants sont scolarisés dans le secondaire (collège et lycée) ou en formation qualifiante nécessitant l'achat de matériel. Cette aide est distribuée sous forme de « chèque accompagnement personnalisé ».

Renseignements et conditions d'attribution : CCAS, 01 43 11 26 70.

Subvention à la formation BAFA-BAFD

Ces diplômes permettent d'encadrer à titre non professionnel et occasionnel, des enfants et des adolescents en centres de vacances ou de loisirs. Le Conseil général peut soutenir financièrement les candidats : la participation au coût de stage est de 20%, cumulable avec celle de la CAF.

Téléchargez le formulaire sur <http://www.seine-saint-denis.fr/Aide-a-la-formation-BAFA-BAFD>.

Pour contacter la CAF et constituer un dossier :

CAF Tour Pleyel, 153 boulevard Anatole France 93522 Saint-Denis cedex 01; 0 810 25 93 10.

Bientôt des études jusqu'au bac au Bourget !

Le collège Didier Daurat sera complètement rebâti rue des Jardins. L'ouverture effective se fera à la rentrée 2014. Fenêtres isolantes installées, salles de classes rinnovées, salles de technologie modernisées... Éclat et renouveau en perspective ! Sur la même lancée, un futur lycée accueillera les élèves du Bourget. Au total environ 665 élèves intégreront cet établissement, qui sera par ailleurs respectueux de l'environnement. Patience, la structure ouvrira ses portes rue Anizan Cavillon, à l'horizon 2014. Désormais, de la maternelle au lycée, vous pourrez poursuivre toute votre scolarité au Bourget, dans des structures nouvelles et stimulantes !



TROUVER SA VOIE PROFESSIONNELLE

La Mission Locale

C'est un espace d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des jeunes déscolarisés, pour l'insertion professionnelle et sociale de tout jeune de 16 à 25 ans, sorti du système scolaire. Vous serez suivi dans l'élaboration de votre projet professionnel, de vos CV et lettre de motivation, et dans vos recherches de formation ou d'emploi.



Un conseiller professionnel reçoit individuellement les jeunes Bourgetins à l'EES sur RDV au 01 43 11 19 05, le jeudi de 9h30 à 12h, et à la Courneuve, 17 place du Pommier de Bois, du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, 01 71 86 34 00 .

PERMANENCE MISSION LOCALE

Un conseiller pour vous
présenter les services
et vous inscrire à
la Mission Locale

tous les jeudis
de 9h30 à 12h00
sur rendez-vous

AIDE À L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE

Permanence
Espace Educatif
et Sportif (EES)
Maurice Houyoux
9 rue Roger Salengro

AIDE À LA RECHERCHE
D'EMPLOI

INFORMATIONS
SUR LE LOGEMENT
ET LA SANTÉ

Des formations de qualité à proximité !

Pas besoin de quitter le Bourget pour avoir accès à des formations dans des métiers porteurs.

- À l'**Institut National du Cycle et du Motorcycle (INCM)**, profitez d'un apprentissage qui forme déjà 10% des salariés du secteur global du deux-roues dans des ateliers modernes installés dans 6000 m².



- L'**Association pour la Formation et le Perfectionnement du personnel des entreprises industrielles de la Région parisienne (AFORP)** peut vous aider à atteindre vos objectifs. Le centre de formation de Drancy-Le Bourget propose des formations spécialisées dans les domaines de l'industrie et de l'ingénierie allant du CAP jusqu'au Bac+4.

- Le **Campus des métiers** accueille et renseigne les candidats intéressés par l'apprentissage. Des offres de formations dans des métiers très variés (esthétique, vente, mécanique...) vous attendent !

Contacts utiles



INCM

47 rue du Commandant Rolland
01 49 92 10 47

AFORP

Rue de La Butte
93700 Drancy-Le Bourget
01 43 11 10 70

Campus des Métiers

91-129 rue Edouard Renard
93013 Bobigny Cedex
<http://www.campus93.fr>

Le centre d'information et d'orientation

Au Centre d'Information et d'Orientation d'Aubervilliers (C.I.O.), vous pourrez consulter des documents sur les diplômes, les métiers, l'alternance et les concours administratifs qui vous permettront d'affiner vos projets scolaires et/ou professionnels. Un conseiller d'orientation-psychologue pourra vous aiguiller dans vos choix.

C.I.O., 80, rue Henri Barbusse 93300 Aubervilliers, Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, 01 48 33 46 07.

Un établissement pour les jeunes handicapés au Bourget

Une ville pour tous, c'est une commune qui laisse sa place à chacun, y compris aux jeunes en situation de handicap. Véritable tremplin, l'ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail) permet de développer l'autonomie et l'épanouissement de ses travailleurs grâce à la réalisation de travaux rémunérés. Par ailleurs, l'ESAT organise des ateliers d'écriture, de calcul et d'informatique.

ESAT 53, rue du Commandant Rolland, 01 49 34 61 20, esatdesmugets@aede.fr



SOUTENIR L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE



AVOIR LES CLEFS POUR RÉUSSIR

L'aide au financement et à l'initiative locale

C'est une aide précieuse pour les créateurs d'entreprise de la Seine-Saint-Denis. Elle comprend :

- Un prêt d'honneur gratuit et sans garantie personnelle,
- Un accompagnement en amont et un suivi après la création,
- Le professionnalisme de ses équipes et la garantie d'une démarche Qualité.

Contactez la plate-forme d'initiative locale :

Initiative 93 - CCIP 93, 191 av. Paul Vaillant Couturier 93000 Boigny. 01 48 95 11 69, inscription.creation93@ccip.fr

Le saviez-vous ?

Le dispositif NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise) permet à des personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés d'insertion de créer ou reprendre une entreprise en bénéficiant d'un accompagnement structuré autour de 3 phases pendant 3 ans : l'aide au montage de projet, l'appui financier et la contribution au développement de l'entreprise.

Pour tous renseignements, contacter Initiative 93 au 01 48 95 11 69.

Le Fonds départemental d'aide aux jeunes (FDAJ)

Le FDAJ est destiné à l'insertion sociale et professionnelle des 18/25 ans, bénéficiant d'un suivi régulier par un référent (conseiller social ...). Cette aide peut être d'urgence (frais alimentaire, vestimentaire, d'hygiène et de santé) ou d'insertion pour compléter les coups induits par une formation...

Pour tous renseignements : contacter le conseiller de la Mission Locale, qui servira d'intermédiaire, du Bourget au 01 43 11 19 05 ou de La Courneuve au 01 48 38 51 07.

Le Revenu de Solidarité Active Jeunes

Afin d'accompagner les jeunes dans leur parcours, il existe le RSA jeunes. Le dispositif intègre une aide financière et un accompagnement personnalisé avec un référent unique. Modalités : être âgé de moins de 25 ans et avoir travaillé au moins 2 ans à temps plein (soit 3214h) au cours des 3 dernières années.

Sous conditions, pour tous renseignements, contactez le CCAS au 01 43 11 26 68 ; 86 av. de la Division Leclerc.



Zoom sur : nos quartier ont des talents

L'association « Nos quartiers ont des talents » accompagne dans l'emploi les jeunes diplômés Bac+4 et plus, issus des quartiers populaires et permet de créer une passerelle entre ces jeunes et le monde de l'entreprise grâce au parrainage, aux rencontres, au coaching et la constitution de réseaux de contacts.

Plus d'information sur www.nosquartiers-talents.com



Faciliter l'accès au permis de conduire

En route vers l'autonomie ! Utile, voire souvent indispensable pour trouver du travail, le permis de conduire représente un coût pour de nombreuses familles. Afin de faciliter l'accès au permis à ceux qui en ont besoin, voici quelques dispositifs pour faciliter l'accès à ce précieux sésame :

- **Aide financière du Conseil général :** Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous avez obtenu votre code et le permis vous est indispensable pour accéder à un emploi ou à une formation professionnelle ? Le Conseil général peut vous accorder une aide pour la première obtention du permis de conduire de catégorie B.



Renseignements auprès du Service Insertion du Conseil général : 01 43 93 42 71.

- **Le permis à 1 euro par jour :** ce dispositif permet aux jeunes entre 16 et 25 ans, après évaluation du nombre d'heures de conduite nécessaire par l'auto école, d'obtenir un prêt à taux zéro et avancer l'argent pour un premier passage du permis B. L'élève rembourse son permis à raison de 30 euros par mois, soit 1 euro par jour ! Attention, toutes les auto-écoles ne sont pas partenaires de l'opération.

Pour plus de renseignements, consultez le site : www.permisauneuroparjour.fr

Le saviez-vous ?



Vous avez entre 18 et 29 ans ? Vous êtes intéressé par les échanges interculturels et avez un projet en la matière ? Vous pouvez solliciter une bourse du Conseil général (plafonnée à 1000€) pour des séjours à l'étranger de 2 semaines à 1 an maximum. **Pour tous renseignements : www.seine-saint-denis.fr**



SE SOIGNER ET SE PROTÉGER



Le Centre Municipal de Santé au square Charles de Gaulle : votre partenaire santé

Praticité : le CMS concentre au sein d'une même structure les services d'un généraliste, d'une gynécologue, d'un ORL et d'une infirmière.

Économie : sur présentation de la Carte Vitale, il n'y a que le ticket modérateur à payer. Par ailleurs, tous les premiers mercredis après-midi du mois (hors vacances scolaires), le Centre Municipal de Santé organise des séances de vaccinations dites « obligatoires ». Le Pass Contraception y est accepté. Plus d'argent à avancer !

Renseignements, CMS, 86 av. de la Division Leclerc, 01 43 11 26 60. www.le-bourget.fr/Centre-Municipal-de-Sante

Proximité : vous manquez d'une oreille attentive ? Une conseillère conjugale et familiale saura vous informer sur les questions d'ordre sexuelles (moyens de contraception, IVG...) et relationnelles (mal-être, violence...) gratuitement. Anonymat garanti.

Pour prendre RDV, contactez la PMI au 01 43 11 26 65.

Tête à tête

Espace d'information, d'écoute et de prévention pour les 13/25 ans, vous y trouverez des expositions pédagogiques, de l'information, et de l'écoute en matière de sexualité, drogues, violences, mal-être, le tout encadré par une équipe de professionnels.

Accès libre. Accueil anonyme du lundi au samedi de 10h à 18h30 au centre commercial Rosny 2, av. du général de Gaulle, porte 2, 93110 Rosny-sous-Bois, 01 48 12 01 01, teteatete@cg93.fr

Le Centre Départemental de Dépistage et de Prévention Sanitaire (CDDPS)

Le CDDPS est un établissement qui mène des actions d'information et de prévention : consultations de dépistage du VIH, des hépatites B et C, mais aussi traitements pour les Maladies Sexuellement Transmissibles et la tuberculose. Mise à disposition de préservatifs.

Accès gratuit : 1, rue Sadi Carnot 93300 Aubervilliers; 01 48 33 00 45

La Police Municipale du Bourget

Chaque jour, la Police Municipale assure la sécurité et la protection des Bourgetins, y compris des jeunes. Racket, violence à l'école ou en dehors, harcèlement, etc. : la Police peut vous accompagner et vous aider pour faire face et stopper ces situations.

Police Municipale, passage du Marché, 01 48 38 82 82

Numéros utiles



Besoin d'écoute et d'information sur des thèmes tels que la sexualité, la drogue, votre mal-être et la violence ?

Voici quelques numéros utiles. Anonymat garanti.

**Ecoute sexualité
contraception :**

0 800 803 803

Drogues

Info service :

0 800 231 313

Fil santé jeunes :

0 800 235 236

Jeunes violence écoute :

0 800 202 223

Sida info service :

0 800 840 800

Suicide écoute :

01 45 39 40 00

Tabac info service :

0 825 309 310



Zoom sur : les formations aux gestes de premiers secours

En France, près de 20 000 personnes meurent chaque année d'accidents dans un environnement familial (à la maison, sur les routes, au travail ...). Grâce à des gestes simples qui s'apprennent, chacun peut sauver des vies ! La Croix Rouge du Bourget dispense des formations aux gestes de premiers secours, le samedi après-midi de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 pour 60€. Utile pour les métiers de la petite enfance et de la sécurité ! (Voir page 17)



SE LOGER



La Résidence Campusea

Située rue Rigaud, la résidence (accessible aux personnes handicapées) dispose de 238 studios meublés et équipés pour les étudiants. De multiples services sont à la disposition des résidents tels que des places de parking, la possibilité de prendre un petit déjeuner, une salle de sport, une laverie et des lieux de détente. Des avantages qui font de la résidence un espace de vie agréable, pratique et moderne.

Pour tous renseignements : www.campusea.fr, 0 825 007 500.

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 93)

L'ADIL 93 vous renseigne gratuitement sur les questions relatives à l'habitat, dans ses aspects juridiques, financiers, fiscaux et vous éclaire sur les aides. Des juristes spécialisés vous apporteront des réponses personnalisées accompagnées de références légales ou jurisprudentielles.



Une permanence locale est assurée sans rendez-vous par un juriste spécialisé le premier vendredi de chaque mois, de 13h30 à 17h30, au 1 rue Pierre Curie.

Renseignements : 0820 16 93 93

Les aides au logement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Les étudiants peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une aide financière de leur CAF pour leur logement. Trois aides existent :

- **l'allocation de logement à caractère social** (Als) si vous êtes étudiant isolé ou en couple, sans personne à charge ;
- **l'allocation de logement à caractère familial** (Alf) si vous êtes étudiant isolé ou en couple avec personnes à charge ;
- **l'aide personnalisée au logement** (Apl) concerne l'étudiant isolé ou en couple avec ou sans personne à charge, résidant dans un logement conventionné.

Pour en savoir plus sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre, les démarches à effectuer et faire votre demande en ligne, consultez le site de la CAF : www.caf.fr rubrique étudiant



Caisse d'Allocations Familiales :
Tour Pleyel,
153 boulevard Anatole France
93 552 Saint-Denis Cedex 01
Tél. 0820 25 93 10

Le saviez-vous ?

Les Fonds Solidarité Logement Jeunes sont une aide financière départementale (cumulable avec le LOCAPASS) pour les 18 à 25 ans sans enfant dont les ressources sont inférieures ou égales au SMIC. Cette subvention forfaitaire de 763 € est destinée à faire face aux premières dépenses liées à l'accès au logement.

Sous conditions. Pour tous renseignements, contacter la Mission Locale de la Courneuve (01 48 38 51 07) ou du Bourget (01 43 11 19 05).



Zoom sur : le dispositif Loca-pass

Cette aide s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans en formation, en alternance, en recherche d'emploi, ou salariés quels que soient la nature du contrat de travail et l'employeur.

Le dispositif Loca-pass intervient en deux phases :

L'avance Loca-pass : Il s'agit d'une avance gratuite du dépôt de garantie au propriétaire. C'est-à-dire les deux mois de loyer hors charges (ou 1 mois s'il s'agit d'un logement situé dans un foyer) exigés par le propriétaire au moment de la signature du bail.

La garantie Loca-pass : l'organisme du 1% logement se porte caution pour le locataire. Ainsi, en cas de non-paiement du loyer par le locataire, l'organisme paye le montant du loyer et les charges à la place de celui-ci.

Sous conditions. Pour tous renseignements et saisir votre dossier en ligne : <http://www.gic.fr>



Le Bourget, c'est aussi sur Internet !

sur le site www.le-bourget.fr

sur **facebook** *Ville du Bourget*

par newsletter et sms: *Inscription sur le site internet de la ville !*

